

PRÉFET DE LA RÉGION
GRAND EST

COMITÉ PARITAIRE SYLVO-CYNEGETIQUE

Réunion du 5 mai 2017

Point 2

Retour sur la réunion du groupe de travail sur le massif du Donon

Lors de la réunion d'installation du comité paritaire équilibre sylvo-cynégétique, le 25 novembre 2016, il a été convenu avec l'ensemble des acteurs que le massif du Donon, ferait l'objet, du fait de son caractère interdépartemental et de son historique, d'un groupe de travail spécifique.

Ce groupe de travail (FDC et FRC, ONF, COFOR, CRPF, DDT, ONCFS, DREAL, Commissariat à l'Aménagement du massif des Vosges, Conseil Régional et DRAAF) s'est réuni pour la première fois le 31 mars, à la préfecture des Vosges.

Point 1 - Préambule à la réunion

En préambule à la réunion, le contexte de travail ainsi que certaines précisions de positionnement et de méthodologie ont été rappelés, à savoir :

- l'installation le 25 novembre 2016 d'un comité paritaire forestiers chasseurs rattaché à la commission régionale de la forêt et du bois, conformément aux dispositions du code forestier,
- la réalisation, à l'issue des premiers échanges et travaux engagés dans le cadre de ce comité, d'une cartographie des zones à enjeux et à surveiller au titre de l'équilibre sylvo-cynégétique et de l'ébauche d'une boîte à outils identifiant les mesures pour atteindre ou maintenir cet équilibre,
- la construction, d'ici à fin 2017, du plan d'actions prévu par le code forestier

Il a été également précisé que :

- **les travaux régionaux ne se substituent pas aux concertations locales et notamment aux CDCFS. Ils ont pour finalité de fixer les grands axes stratégiques en cohérence d'un département à l'autre,**
- le travail à mener est un travail de concertation, nécessairement conduit dans un climat de confiance,
- le principal objectif du travail de concertation est d'objectiver les échanges et de dépassionner les débats, donc de se doter des outils permettant d'atteindre cet objectif même si le pas de temps entre résultats de l'observatoire et établissement des plans de chasse diffère.
- les discussions ne doivent pas se limiter aux seuls résultats de la saison de chasse écoulée,
- si l'animation du comité de pilotage de l'observatoire du Donon est désormais assurée par l'État et la Région, le rôle d'expert technique de l'ONCFS est réaffirmé.

Point 2 - Ordre du jour de la réunion

1. Présentation de l'observatoire du Donon (études 2010 et 2015) et état et bilan des ICE,
2. Résultats des campagnes de chasse 2015/2016 et 2016/2017,
3. Présentation d'initiatives locales,
4. Perspectives de travail.

Les différents points ont été abordés de façon identique : présentation du sujet au travers un diaporama et temps d'échanges entre les participants.

Point 3 – Conclusions et perspectives de travail

Des échanges menés lors de la réunion, il ressort :

1) que le travail mené par l'ONCFS sur le massif du Donon est tributaire des données que chacun des acteurs est en capacité de faire remonter. **Il est donc essentiel, d'une part que ces données soit de qualité et transmises selon un séquençage et un calendrier adapté, d'autre part que l'engagement de l'ensemble des parties prenantes à contribuer activement à la démarche soit total.** Il a été décidé de mettre en place un groupe de travail paritaire « données » (10 personnes) pour mener une réflexion sur le sujet et notamment travailler à l'élaboration d'un cahier des charges précisant les modalités de la démarche. L'animation de ce groupe de travail est confiée à l'ONCFS. Les participants ont été chargés de faire remonter à l'ONCFS ou à la DRAAF, le nom des contributeurs à ce groupe.

A ce stade, les représentants forestiers ont été désignés. Est attendue, la désignation des représentants du monde de la chasse.

2) que la faible réalisation des plans de chasse 2016/2017 pose question et que les interprétations sont plurielles. La proposition faite par l'ONCFS d'organiser un échange technique sur l'efficacité de la chasse compte tenu de l'évolution induite par l'augmentation de la pression de chasse est retenue.

3) qu'il est nécessaire et important d'objectiver les ICE et d'en partager l'analyse et l'interprétation. D'où l'importance également de les suivre sur un pas de temps suffisamment long.

4) que la nécessité de réfléchir dès maintenant à l'élaboration d'un programme d'aménagements sylvo-cynégétiques est avérée.

5) qu'il est important de capitaliser sur les initiatives locales menées dans les différents départements, au moins pour information, au sein de l'observatoire.

Annexe

Liste de présence – Réunion technique multi partenariale du Donon.

	Structure	Nom	Fonction
1	ONF	Rodolphe PIERRAT	Adjoint au DT ONF groupe Est
2	ONF	Béatrice LONGECHAL	Directrice d'agence ONF Schirmeck
3	COFOR	Michel BRUNN	Membre du comité COFOR GE
4	COFOR	Jean-Louis BATT	Membre du comité COFOR GE
5	CRPF	Pascal ANCEL	Ingénieur – Référent cynégétique
6	CRPF	Patrick-Alphonse FRACHE	Membre CA du CRPF
7	FDC 54	Patrick MASSENET	Président
8	FDC 54	Roméo RIEDER	Directeur
10	FDC 67	Gérard LANG	Président
11	FDC 67	Estelle GLATTARD	Directrice
12	GGC « Donon et vallée de la Bruche »	Michel PAX	Président
13	FDC 88	Gérard MATHIEU	Président
14	FDC 88	Jean-Pierre BRIOT	Président de la commission grand gibier

15	FRC	Christophe URBANIAK	Directeur
16	DDT 54	Laurent MARCOS	Directeur adjoint
17	DDT 54	Nicolas TOQUARD	Chef unité forêt-chasse
18	DDT 57	Björn DESMET	Directeur
19	DDT 57	Olivier JACQUE	Chef unité chasse
20	DDT 67	Jean-Philippe D'ISSERNIO	Directeur
21	DDT 67	Philippe WOLFF	Chef unité chasse
22	DDT 88	Yann DACQUAY	Directeur
23	DDT 88	Julien PHILIPPE	Technicien chasse
24	ONCFS	Catherine LHOTE	Déléguée régionale
25	ONCFS	Eveline NIVOIS	Chargée d'études et de développement
26	DRAAF	Benoît FABRI	Directeur adjoint
27	DRAAF	Hervé RICHARD	Chef de pôle
28	DRAAF	Mélanie LUCAS	Chargée de mission
29	DREAL	Michel MONCLAR	Directeur adjoint
30	DREAL	Cécile BOUQUIER	Cheffe du pôle Rhin-Vosges

31	Commissariat à l'aménagement du massif des Vosges	Emmanuelle WEINZAEPFLEN	Commissaire adjointe
32	Conseil Régional Grand Est	Margaux LEBECQUE	Chargée de Mission
33	COFOR 88	René MAILLARD	Président (excusé)